



Municipalité de Napierville

Le 12 septembre 2025

À une séance ordinaire tenue le 11 septembre 2025 à laquelle sont présents son honneur la mairesse, Madame Chantale Pelletier et les membres du conseil suivants :

- Ghislain Perreault
- Christine Bleau
- Mario Dufour
- Marthe Tardif
- Serge Brault

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Résolution #2025-09-284 : Adoption d'une politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires

CONSIDÉRANT QUE les organismes communautaires oeuvrant sur le territoire jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE les organismes contribuent au développement social, culturel, sportif, économique et environnemental, favorisent la collaboration entre divers milieux d'intervention;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal valorise et encourage l'action des organismes communautaire et reconnaît leur apport d'une grande importance à la collectivité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite établir un cadre équitable et transparent en matière de reconnaissance et de soutien aux organismes communautaires;

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter la politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires et que cette politique ait pour objectif d'assurer un cadre clair, juste et cohérent permettant de reconnaître officiellement les organismes et définir les modalités de soutien qui leur sont offertes.

ADOPTÉE

SIGNÉ : Chantale Pelletier, mairesse
" Julie Archambault, directrice générale et greffière-trésorière

Copie certifiée